



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



APPEL A CANDIDATURES

_____\$\$\$\$\$\$_____

Agence :	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO
Source de financement :	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID)
Projet :	Projet de Promotion des Modèles d'Alimentation Scolaire Intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO)
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels (SCI)
Référence de la sélection :	ARAA/PMAI-AO/2025/SCI/41
Objet :	RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PMAI - AO
Date de publication	21 novembre 2025
Date et heure limites de dépôt :	08 décembre 2025 à 23 H 59 min GMT

I. Contexte et Justification

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec le soutien financier de la Coopération espagnole (AECID), a mis en œuvre de 2015 à 2022 un projet d'appui à la politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAA). Ce programme a permis de développer dix-neuf (19) instruments de filets sociaux.

La capitalisation de ces instruments a porté sur la combinaison de transferts en espèces (monétaire, vouchers, etc.) et en nature (distribution alimentaire, intrants agricoles, etc.) avec des actions connexes ayant une approche productive et de l'inclusion sociale et financière (accès aux services de base, AGR, crédit, etc.). Également, des programmes d'alimentation scolaire basés sur le renforcement des capacités productives locales, des programmes de prévention de la malnutrition chez les enfants ont démontré une capacité avérée d'assurer la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement du capital social et économique des zones ciblées.

A l'issue de cette capitalisation, la CEDEAO a organisé un séminaire de partage d'expériences de ces acquis sur les filets sociaux en 2021 avec la participation des Etats membres ainsi que les acteurs nationaux et régionaux impliqués sur la thématique filets sociaux de sécurité. Il est apparu, aux termes des principales conclusions de cette rencontre que l'alimentation scolaire demeure une priorité régionale dont les actions méritent d'être consolidées.

C'est ainsi qu'en 2023, la CEDEAO et l'AECID ont lancé le **Projet de Promotion des Modèles d'Alimentation Scolaire Intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO)**, cofinancé à hauteur de 4.5 millions d'euros couvrant la période 2023-2027. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la phase1 d'ECOWAP/PDDAA (5 millions €) et constitue une action clé du Programme Régional d'Appui aux Filets Nationaux de Sécurité Sociale (PRAFNSS) révisé en 2022. Il promeut un modèle d'alimentation scolaire intégrée valorisant la production locale, le développement des chaînes de valeur (transformation, stockage, transport), l'apprentissage agricole, les activités génératrices de revenus (AGR), et les infrastructures économiques, tout en favorisant le partage d'expériences entre les États membres de la région. Par ailleurs, la CEDEAO et l'AECID envisagent renforcer ces initiatives d'alimentation scolaire et leur ancrage institutionnel en les insérant dans des dispositifs

52

d'intervention en situation d'urgence alimentaire portés par la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire.

Le PMAI-AO couvre les 15 États de l'Afrique de l'Ouest à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. D'une durée de 48 mois (2023-2027), il vise à améliorer le capital humain en assurant un accès durable à une alimentation saine et équilibrée pour les écoliers.

Après un peu plus de deux années d'exécution du projet et en vue d'améliorer sa mise en œuvre, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO a l'intention d'entreprendre une évaluation mi-parcours du projet. Il s'agit d'une évaluation externe du projet qui dégagera des recommandations majeures pour améliorer la mise en œuvre du projet d'une part et nourrir les réflexions pour les perspectives d'autre part.

Les présents Termes de Référence définissent les conditions de sélection du consultant pour la conduite de la mission.

1.1 Objectifs du Projet :

L'objectif général du projet PMAI-AO est d'améliorer le développement du capital humain en Afrique de l'Ouest et spécifiquement améliorer l'accès durable à un panier alimentaire sain et équilibré des enfants dans les écoles.

1.2 Résultats attendus :

Les résultats attendus du projet sont :

- R1. Des modèles d'alimentation scolaire intégrée sont promus et renforcés en Afrique de l'Ouest ;
- R2. Les connaissances sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène, d'assainissement de base, gestion durable des ressources naturelles sont renforcées ;
- R3. Des opportunités économiques et d'insertion économique des femmes sont créées dans les communautés ;
- R4. Les capacités opérationnelles de la CEDEAO sont renforcées en matière de gestion des connaissances ;
- R5. Le cadre réglementaire, institutionnel et la gouvernance des programmes d'alimentation scolaire dans la région sont renforcés.

1.3 Dispositifs de mise en œuvre du projet

Au plan opérationnel, le projet est coordonné par l'ARAA à travers une équipe de projet sous la supervision de la Division des Opérations Techniques de l'ARAA. Les porteurs de projets exécutent les sous projets de terrain qui permettent d'atteindre les résultats R1, R2 et R3 du projet. Un comité technique de suivi supervise et approuve les rapports d'activités annuels ainsi que les activités du plan de travail et budget annuel (PTBA).

II. Objectifs et Portée de l'évaluation à mi-parcours

2.1 Objectifs globaux

La revue à mi-parcours a pour objectif principal de :

- Evaluer la performance globale du projet en analysant sa conception initiale, son état d'avancement et sa capacité à les résultats Cet examen portera sur la pertinence du projet

2

dans son contexte actuel, son efficacité, son efficience, sa viabilité, ainsi que les premiers impacts perceptibles, les contraintes et les leçons apprises.

- Apprécier le degré d'appropriation du projet par les différents acteurs et analyser les mécanismes de synergie permettant à la CEDEAO de renforcer son appui aux Etats membres, à travers une collaboration avec d'autres institutions et organisations traitant de la thématique alimentation scolaire.

Les conclusions de cette évaluation seront utilisées pour réorienter les actions et interventions en vue d'optimiser à terme les résultats attendus du projet.

2.2 Objectifs spécifiques :

La mission d'évaluation à mi-parcours vise les objectifs spécifiques suivants :

- Analyser la conception et la démarche de mise en œuvre du projet en :
 - Se prononçant sur la qualité et le réalisme de la conception du projet, notamment au niveau de la durée, l'identification des parties prenantes et des bénéficiaires, le cadre institutionnel et accords de gestion ;
 - Réévaluant la pertinence, la cohérence du projet et la méthodologie de mise en œuvre ;
- Evaluer la mise en œuvre et la performance du projet en :
 - Évaluant la mise en œuvre des activités par rapport aux résultats atteint
 - Mesurant le niveau d'avancement vers les cibles intermédiaires 2025 (R1 à R5) ;
 - Analysant les résultats déjà atteints et les activités réalisées en termes d'efficacité et d'efficience ainsi que la viabilité des interventions ;
 - Apprécier la contribution du projet à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas scolaires au travers des initiatives de jardins scolaires, champs communautaires, élevage, etc.
 - Analyser des forces et faiblesses et identifier des meilleures pratiques de l'intervention et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ;
- Apprécier le système de suivi-évaluation, l'encrage institutionnel et la synergie d'action en :
 - Appréciant le fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
 - Appréciant l'encrage institutionnel et le degré d'appropriation effective des interventions par les différents acteurs au niveau des pays ;
 - Identifiant les pistes de valorisation des résultats, innovations et bonnes pratiques du projet dans les politiques et programmes nationaux d'alimentation scolaire existants ou en développement ;
 - Analysant les synergies avec les autres initiatives régionales et partenaires ;
 - Évaluer les mécanismes possibles pour lier l'alimentation scolaire aux réponses d'urgence en contexte de crise soutenues par la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO ;
- Évaluer la prise en compte effective du genre dans la conception et la mise en œuvre du projet, en :
 - Appréciant l'intégration du genre dans les mécanismes de gestion des écoles (présence de points focaux genre, représentation des femmes dans les comités de gestion) ;
 - Mesurant la réduction des écarts de scolarisation entre les filles et les garçons dans les zones vulnérables couvertes par le projet ;

- Évaluant la participation des coopératives féminines et organisations de petits producteurs(trices) aux processus d'approvisionnement local ;
- Analysant le soutien apporté aux activités génératrices de revenus (AGR) des femmes cantinières et leur autonomisation économique ;
- Identifiant les innovations sociales prometteuses en matière de renforcement du genre dans les interventions d'alimentation scolaires susceptibles être portées à l'échelle.
- Analyser comment la communication a favorisé le partage d'expériences, l'appropriation par les acteurs nationaux et régionaux, et la valorisation des bonnes pratiques notamment :
 - Évaluer la fluidité et l'efficacité de la circulation de l'information entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre (ARAA, DADR, AECID, porteurs de projets, ministères nationaux, comités de gestion des cantines) et analyser l'utilisation des canaux existants ;
 - Apprécier le renforcement des capacités en communication des porteurs, en mesurant l'adoption des recommandations, validation des outils audiovisuels avant diffusion ;
 - Évaluer la portée et l'efficacité des outils de communication pour diffuser les résultats du projet et accroître sa visibilité aux niveaux technique et politique dans les pays (ex. : capsules vidéo sur les cantines scolaires, gadgets, publications en ligne, liens de partage). Mesurer le reach (ex. : nombre de vues, partages sur les réseaux) ;
 - Analyser la participation à des événements régionaux et internationaux (ex. : JAAS à Bangui en mars 2025, side-event sur les filets sociaux et nutrition au SARA en mai 2025), en évaluant leur contribution à la visibilité du projet de promotion des modèles intégrés.
- Formuler des recommandations pour l'amélioration de la performance du projet en :
 - Proposant des mesures correctrices et des recommandations adéquates pour améliorer la mise en œuvre du projet,
 - Formulant des recommandations pour ajuster les activités, stratégies et maximiser l'impact pour la seconde moitié du projet (2026-2027) et l'après projet.

2.3 Portée de l'Évaluation

L'évaluation portera sur une analyse critique du projet sur la base des critères d'évaluation reconnus à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Ainsi donc, les critères d'évaluation incluent :

- **Pertinence** : Alignement avec les besoins des bénéficiaires. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels.
- **Cohérence** : il s'agit de porter une attention particulière à l'alignement et aux priorités les priorités régionales (ECOWAP, ODD 2) et nationales.
- **Efficacité** : Atteinte des cibles intermédiaires (ex. : 50 écoles pilotes, 90% des écoles adoptant des pratiques d'hygiène, 10% de réduction de l'insécurité alimentaire...) et progrès vers la réalisation des objectifs prévus.
- **Efficience** : Utilisation optimale des ressources financières y compris les contributions en nature (20% minimum).

- **Impact potentiel** : Effets sur les indicateurs scolaires, la nutrition, l'autonomisation des femmes et la résilience communautaire.
- **Durabilité** : Capacité des interventions à produire des résultats durables, notamment à travers le renforcement des cadres institutionnels et réglementaires. Il s'agira d'analyser les mécanismes d'appropriation et d'intégration des bonnes pratiques par les pays membres au-delà de la simple reproductibilité.
- **Innovation** : Mise en œuvre de modèles intégrés (organisationnels, techniques, méthodologiques).
- **Gestion des risques** : Évaluation de la pertinence et de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques institutionnels, organisationnels, politiques, environnementaux, sécuritaires, sanitaires et soci-culturels. Il s'agira de lier les mesures d'atténuation, proposées dans le document de projet et mise en œuvre, aux résultats de l'intervention pour ressortir les impacts négatifs ou positifs des choix faits.

Par rapport à la gestion de la mise en œuvre, les dimensions à aborder par l'évaluation concerne la performance et l'efficacité de la mise en œuvre notamment l'évaluation du processus de sélection et de soutien des porteurs de projets, la qualité et le réalisme des plans de travail, l'efficacité et l'efficience de la gestion des opérations aussi bien au niveau de la coordination et des porteurs de projets, l'efficience dans la production des produits ; l'efficacité du processus de suivi & évaluation du projet, du suivi des instances de coordination, la qualité de l'appui de l'ARAA aux porteurs de projets et la collaboration du projet avec d'autres projets ou institutions.

En termes de lien avec les interventions en cours de mise en œuvre, l'évaluation devra permettre d'analyser les différents types de projets de terrain et apprécier leur potentialité en termes de plus-value aux programmes existants et se prononcer sur leur capacité à générer de bonnes pratiques et de la connaissance. Cela inclut l'analyse des signatures de contrats avec les organisations paysannes et des achats auprès des fournisseurs locaux.

En matière de gestion des ressources financières, l'accent sera porté sur l'adéquation des allocations budgétaires pour atteindre les différents résultats du projet, la cohérence et le bien fondé des révisions budgétaires correspondants aux ajustements budgétaires, le taux d'exécution et le solde budgétaire au moment de l'évaluation.

La durabilité devra aborder les réflexions pour le maintien ou la reproductibilité des résultats déjà obtenus ainsi que les mécanismes d'appropriation, d'absorption et d'intégration des bonnes pratiques au niveau national et régional.

Les aspects transversaux aborderont la prise en compte du genre, la nutrition, les aspects de communication et environnementaux. S'agissant du genre, l'évaluation doit analyser la représentation des femmes dans les organes et mécanismes de gestion des cantines ainsi que les pesanteurs socio-culturelles affectant leur participation. Elle analysera également le niveau de participation des coopératives de femmes et des organisations de producteurs(trices) dans les processus de fourniture des cantines en vivres issus de la production locale. Elle appréciera les appuis apportés aux cantinières et producteurs(trices) notamment en matière d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de renforcement de capacité ainsi que les implications du projet sur leur autonomisation et leur charge de travail. Enfin, l'évaluation identifiera les innovations sociales prometteuses en matière de renforcement du genre dans les interventions d'alimentation scolaires susceptibles être documentées ou portées à l'échelle.

En matière de nutrition, l'évaluation examinera entre autres les aspects relatifs à la conformité des menus aux recommandations nationales, les formations organisées à l'attention des cuisinières et la mise à leur disposition des fiches techniques, la présence des produits frais (fruits et légumes) et des produits d'origines animale dans les menus et le suivi nutritionnel) et de l'institutionnalité (cadre de réponse nutritionnel).

Au titre de la communication, l'évaluation analysera comment la communication a favorisé le partage d'expériences, l'appropriation par les acteurs nationaux et régionaux, et la valorisation des bonnes pratiques. Elle portera sur les outils, processus et impacts observés depuis le démarrage du projet, en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs (ex. : nombre de supports produits, publications, canaux de diffusions, etc.) et qualitatifs (ex. : perceptions des parties prenantes via entretiens). Les aspects de la communication doivent être abordés du point de vue interne et externe. A l'interne, l'étude évaluera la fluidité et l'efficacité de la circulation de l'information entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre (ARAA, DADR, AECID, porteurs de projets, ministères nationaux, comités de gestion des cantines) et analyser l'utilisation des canaux existants. Elle appréciera également le renforcement des capacités en communication des porteurs, en mesurant l'adoption des recommandations, validation des outils audiovisuels avant diffusion. Elle appréciera également l'efficacité des canaux de communication et plateformes d'échange existants. Du point de vue externe, l'évaluation analysera la portée et l'efficacité des outils de communication pour diffuser les résultats du projet et accroître sa visibilité aux niveaux technique et politique dans les pays (ex. : capsules vidéo sur les cantines scolaires, gadgets, publications en ligne, liens de partage). Mesurer le reach (ex. : nombre de vues, partages sur les réseaux) et analyser la participation à des événements régionaux et internationaux (ex. : JAAS à Bangui en mars 2025, side-event sur les filets sociaux et nutrition au SARA en mai 2025), en évaluant leur contribution à la visibilité du projet de promotion des modèles intégrés.

Sur le plan environnemental, l'évaluation appréciera les innovations techniques et l'adoption des pratiques permettant de réduire la dégradation de l'environnement, les modes de cuisson écologique et l'offre de repas sains aux élèves.

Enfin, l'évaluation se penchera en termes de pistes de réflexions sur comment la CEDEAO devra collaborer avec les institutions partenaires et les gouvernements et identifier les principaux leviers sur lesquels elle doit s'appuyer pour faire progresser l'alimentation scolaire dans la région Afrique de l'Ouest,

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont le rapport d'évaluation mi-parcours de la mise en œuvre du projet en français et en anglais, en fournissant les informations détaillées et des analyses sur sa mise en œuvre et sur les actions et interventions spécifiques évaluées notamment :

- **La conception, la pertinence et la mise en œuvre du projet** : Une analyse approfondie de la qualité et du réalisme de la conception (durée, identification des parties prenantes et bénéficiaires, cadre institutionnel et accords de gestion), ainsi qu'une réévaluation de la pertinence, de la cohérence globale et de la méthodologie de mise en œuvre, en tenant compte du contexte dynamique et des priorités régionales et nationales.
- **La performance et les avancées du projet** : Une évaluation de la mise en œuvre des activités par rapport aux résultats atteints, incluant la mesure du niveau d'avancement vers les cibles intermédiaires de 2025 pour les résultats R1 à R5 ; une analyse des résultats obtenus et des

activités réalisées en termes d'efficacité, d'efficience et de viabilité des interventions ; une appréciation de la contribution du projet à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas scolaires via les initiatives comme les jardins scolaires, champs communautaires et élevage ; ainsi qu'une identification des forces, faiblesses, meilleures pratiques, innovations et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

- **Le système de suivi-évaluation, l'ancrage institutionnel et les synergies** : Une appréciation du fonctionnement du système de suivi-évaluation, de l'ancrage institutionnel et du degré d'appropriation effective des interventions par les acteurs nationaux ; une identification des pistes de valorisation des résultats, innovations et bonnes pratiques dans les politiques et programmes nationaux d'alimentation scolaire ; une analyse des synergies avec d'autres initiatives régionales et partenaires ; et une évaluation des mécanismes pour lier l'alimentation scolaire aux réponses d'urgence en contexte de crise, soutenues par la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO.
- **L'intégration effective du genre et de l'inclusion sociale** : Une évaluation de la prise en compte du genre dans la conception et la mise en œuvre, incluant l'intégration dans les mécanismes de gestion des écoles (présence de points focaux genre, représentation des femmes dans les comités) ; la mesure de la réduction des écarts de scolarisation entre filles et garçons dans les zones vulnérables ; l'évaluation de la participation des coopératives féminines et organisations de petits producteurs(trices) aux processus d'approvisionnement local ; l'analyse du soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) des femmes cantinières et de leur autonomisation économique ; ainsi que l'identification d'innovations sociales prometteuses en matière de renforcement du genre, susceptibles d'être portées à l'échelle.
- **Une évaluation globale de la communication** : interne (fluidité des flux d'information entre parties prenantes, renforcement des capacités des porteurs de projets via adoption de recommandations et validation d'outils) et externe (portée et efficacité des outils de diffusion comme capsules vidéo, gadgets et publications en ligne, avec mesure du reach ; analyse de la participation à des événements régionaux et internationaux tels que JAAS à Bangui en mars 2025 et side-event au SARA en mai 2025, en évaluant leur contribution à la visibilité), afin de formuler des recommandations pour renforcer son impact dans la seconde phase du projet (2026-2027) et favoriser une meilleure appropriation et durabilité des initiatives.
- **Les recommandations et mesures d'amélioration** : Des propositions de mesures correctrices et de recommandations adéquates pour améliorer la mise en œuvre du projet ; des formulations d'ajustements aux activités, stratégies et approches afin de maximiser l'impact pour la seconde moitié du projet (2026-2027) et au-delà, en intégrant les leçons apprises, les aspects transversaux (environnement, communication) et les perspectives de durabilité et de mise à l'échelle régionale.

IV. Méthodologie de l'Évaluation

L'évaluation mi-parcours adoptera une approche mixte (qualitative et quantitative) pour collecter et analyser les données, en s'appuyant sur le cadre logique du projet. Les méthodes incluront :



- **Une revue documentaire** : l'analyse des rapports annuels, rapports narratifs des projets de terrain, rapports de suivi, bases de données de suivi-évaluation, et documents de référence (Indice de capital humain de la Banque Mondiale, UNESCO, Cadre Harmonisé).
- **Un examen des produits spécifiques** : les plans de travail annuels, les autres documents et rapports de réunions pertinentes, le contenu des éléments de communication ; les publications...
- **Des entretiens semi-directifs** : Avec les parties prenantes clés (l'ARAA, DADR, l'AECID, porteurs de projets, ministères en charge de l'alimentation scolaires, comités de gestion des cantines et autorités locales).
- **Groupes de discussion** : Avec les bénéficiaires (écoliers, parents, femmes impliquées dans les AGR) pour recueillir des perceptions sur les effets/impact et la pertinence des interventions.
- **Visites de terrain** : un échantillon d'écoles dans deux ou trois pays (à organiser avec l'ARAA) pour observer les activités (fourniture de repas, infrastructures hydrauliques, jardins potagers, ...) et évaluer leur mise en œuvre. Les visites seront orientées sur des sites spécifiques pour optimiser les ressources, avec une bonne partie des évaluations menée en ligne via une méthodologie claire et détaillée présentée par le(la) consultant(e) (entretiens virtuels, questionnaires en ligne, etc.).
- **Analyse quantitative** : Évaluation des indicateurs par rapport aux cibles intermédiaires de 2025, en utilisant les données des rapports de suivi et des bases de données.
- **Analyse des risques** : Évaluation des risques identifiés et des mesures d'atténuation mises en œuvre, avec un focus sur les contextes sécuritaires et sanitaires.

L'échantillonnage sera stratifié pour garantir une représentation équitable et la prise en compte des différents contextes (rural/urbain, niveaux de vulnérabilité). Les données seront triangulées pour assurer leur fiabilité. Le(La) consultant(e) devra formuler des questions précises et ciblées pour obtenir des réponses concrètes et opérationnelles, directement liées aux objectifs définis, en évitant les dérives théoriques ou philosophiques.

V. Livrables et délais de soumission

- **Rapport initial** : Plan détaillé de l'évaluation, incluant la méthodologie, le calendrier, et les outils de collecte de données (soumis dans les 2 semaines suivant le démarrage).
- **Rapport intérimaire** : Résultats préliminaires basés sur la revue documentaire et l'analyse des premières collectes de données (soumis après 3 semaines après la soumission du premier livrable).
- **Rapport final** : Analyse complète des progrès, efficacité, efficience, pertinence, durabilité et recommandations, structuré selon les objectifs de l'évaluation (soumis après 3 semaines du livrable 2). Le rapport inclura :
 - Résumé exécutif (2-3 pages) ;
 - Analyse des indicateurs par rapport aux cibles intermédiaires ;
 - Les différents points analysés en lien avec les résultats attendus de l'évaluation ;
 - Évaluation des risques et des mesures d'atténuation ;
 - Recommandations spécifiques pour chaque résultat et produit ;
 - Annexes (données brutes, outils de collecte, liste des personnes interrogées).
- **Présentation des résultats** : Présentation Powerpoint, Session de restitution avec l'ARAA, l'AECID, et les parties prenantes clés pour discuter des résultats, des conclusions et des recommandations.
- **Rapport final** : Rapport définitif intégrant la prise en compte des observations.

Critère d'acceptation des livrables : les livrables doivent être soumis conformément au plan approuvé, ils doivent présenter une bonne qualité méthodologique (échantillonnage, analyse) ; ils doivent répondre aux questions évaluatives, et contenir des recommandations claires.

IV. Durée et calendrier

L'évaluation à mi-parcours devrait se réaliser sur un période de **deux (02) mois** suivant le calendrier ci-après :

N°	Etapes de la mission	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
1	Lancement de l'évaluation, revue documentaire, développement des outils.	■	■						
2	Collecte des données et Visites terrain, entretiens avec les acteurs clés (ARAA, CEDEAO, AECID, Porteurs de projets, Programmes nationaux, OPR, autres institutions...)		■	■	■				
3	Analyse des données et rédaction du rapport				■	■	■		
4	Soumission et Présentation des résultats							■	
5	Intégration des observations et soumission finale							■	■

Le consultant pourra démarrer la mission d'évaluation probablement dans le mois de janvier 2026.

V. Profil du ou de la Consultant (e)

a) Qualifications

Le ou la Consultant (e) devra disposer les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 5 au moins en Agronomie, agroéconomie, socio-économie, économie, sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural, en Nutrition, en management ou gestion de projets ou toute autre discipline apparentée.

b) Expériences générales

- Avoir au moins 7 ans d'expériences en évaluation de projets de développement agricole ou rural.

c) Expériences pertinentes pour la mission

- Avoir réalisé au moins deux missions d'évaluation à mi-parcours ou finale d'un projet ou d'un programme financé par des partenaires (AECID, BM, PAM, FIDA, FAO, GIZ, Unicef...) dans les domaines de l'alimentation scolaire, la sécurité alimentaire, de la protection sociale, ou de la nutrition ;
- Disposer d'une expérience avérée dans les filets sociaux de sécurité, notamment dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire, ou dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Avoir une expérience confirmée en matière d'évaluation d'au moins un projet régional dans le domaine de l'alimentation ou les filets sociaux de sécurité ;

- Avoir participé ou dirigé la formulation d'au moins un projet dans les domaines suivant : alimentation scolaire, sécurité alimentaire, protection sociale, ou nutrition ;
- Avoir Une expérience de collaboration avec les institutions régionales (la CEDEAO ou le CILSS ou l'UEMOA) ;
- Avoir des connaissances ou d'expériences en analyse socio-économique,
- Avoir des connaissances ou d'expériences en analyse sensible au genre en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Atouts

- Avoir une bonne capacité d'animation ;
- Avoir la capacité à travailler en ligne pour collecter le maximum d'informations ;
- Avoir été au moins chef d'équipe d'évaluation d'un projet ;
- Être capable de présenter des rapports de grande qualité professionnelle ;
- Avoir d'excellentes aptitudes rédactionnelles en anglais et en français.

VI. Procédure de recrutement

Le consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection de consultant (e) individuel (le) du « Règlement sur la passation des marchés » de la CEDEAO.

Les candidats doivent soumettre des informations prouvant leurs qualifications et expérience.

Les candidatures seront examinées et classées par ordre de mérite. Une interview pourra être organisée avec le (la) ou les meilleur(e)s candidat(e)s. Seuls les présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidatures féminines seront privilégiées à compétences égales. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) pour des négociations qui porteront sur sa méthodologie, le calendrier d'exécution, le prix proposé. A défaut d'accord, l'ARAA invitera le candidat suivant.

Le ou La consultant (e) doit respecter les articles 117 (pratiques frauduleuses) et 118 (conflits d'intérêts) du Code des marchés publics de la CEDEAO.

VII. Modalités de Soumission

Le ou La consultant (e) doit soumettre une proposition technique et financière à l'ARAA, incluant :

- (i) **lettre de manifestation d'intérêt** adressé au Directeur Exécutif de l'ARAA, (ii) **Un curriculum vitae détaillé et précis** permettant de vérifier les critères de qualifications et d'expérience, copie du diplôme le plus élevé, copie des attestations de services faits ou lettre de recommandation ou extrait de contrat, (iii) **un calendrier d'exécution ;**
- **La proposition technique (10 pages au maximum)** présentera de façon succincte la compréhension de la mission, l'approche méthodologique à utiliser et le calendrier prévisionnel. **La proposition financière** fournira des informations sur les honoraires et les frais remboursables (voyages, perdiem en FCFA ou EURO).

Les propositions seront évaluées selon les critères de l'ARAA, basés sur l'expérience, la qualité de la méthodologie et le budget.

VIII. Dépôt des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures: **08 décembre 2025 à 23 H 59 min GMT.**
- **Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse : <https://bit.ly/4r5bxin>**
- Format des candidatures : **la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF en suivant l'ordre établi dans le dossier de candidatures.**
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

IX. Demande d'information complémentaires

Le ou La consultant (e) intéressé(e) peut obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org ; cc : ctienon@araa.org ; awaki@araa.org et avec en objet « **SCI 041-Evaluation à mi-parcours PMAI-AO** ».

Pour l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)



Kanfitin KONLANI